

NF - Faillite d'Air Mountain: l'aéroport de Sion, un repaire pour jets de luxe?

La compagnie aérienne qui proposait des vols depuis Sion a été déclarée en faillite. L'aéroport perd ainsi l'un des seuls opérateurs de vols commerciaux.

Virginie Maret 03 juin 2026, 18:05

Ils ont vécu l'abandon de l'offre d'aviation chez Air Glaciers mais ont décidé d'y croire quand même. En 2020, Raphaël Délèze et Guy Antoine Regamey, deux anciens pilotes licenciés par la société de sauvetage, décident de lancer Air Mountain.

Via un petit avion de huit places, ils proposent des vols au départ de la capitale valaisanne ainsi que de la Chaux-de-Fonds. Leurs destinations? La Corse, la Sardaigne, l'Angleterre ou encore le sud de la France.

Durant six ans, la société sédunoise opère sans turbulences. Mais le 27 mai 2026, c'est l'atterrissage forcé. En situation de surendettement, Air Mountain SA est déclarée en faillite par le Tribunal de Sion.

Mauvaise gestion? Trafic passager insuffisant? Dans les interviews qu'il donne, son fondateur, Raphaël Délèze, explique ces circonstances par une situation financière tendue en raison de la coûteuse réparation d'un avion, immobilisé au sol durant plus de trois mois. Mais un plan d'assainissement existait, selon ses dires.

Vols commerciaux voués à l'échec?

Swiss, Crossair, Titan Airways, Powdair ou encore British Airways... Par le passé, d'autres opérateurs aériens ont tenté d'instaurer des liaisons entre Sion et certaines destinations prisées des Valaisannes et Valaisans. Sans toutefois parvenir à les implanter durablement dans le paysage touristique.

Il faut dire que les défis sont nombreux. L'approche est compliquée par les sommets montagneux environnants et l'espace aérien valaisan doit garantir les activités militaires ainsi que celle de sauvetage.

Pour attirer les clients britanniques, Air Mountain prévoyait d'ouvrir une ligne vers Southampton, proche de Londres, pour l'hiver 2025-2026. Elle y a renoncé en raison de l'immobilisation de son appareil et de l'état de ses finances.

Aujourd'hui, seule l'entreprise Buchard semble avoir réussi à proposer durablement une ligne charter grand public, reliant ponctuellement le cœur des Alpes valaisannes à Majorque notamment.

Des prix élevés par rapport à la concurrence

Mais dépenser 1000 francs par personne – 4500 pour une famille de quatre avec deux enfants – pour un aller-retour en Corse avec Air Mountain n'est pas à la portée de toutes les bourses. Surtout quand des compagnies low-cost comme Easyjet proposent le voyage pour dix fois moins d'argent au départ de Genève.

Questionné à ce sujet, l'ancien pilote réfute l'idée d'un marché réservé à une classe privilégiée, soulignant les chiffres de fréquentation. «Nous nous situons entre le transport de masse et l'aviation d'affaires et privée.»

De 600 passagers aux débuts du projet, les vols de sa compagnie ont transporté environ 3200 voyageurs en 2025, réalisant un chiffre d'affaires de 1,8 millions de francs. «C'était une année excellente jusqu'à la casse et la croissance de notre entreprise montre que la demande était là.»

Un modèle risqué

Air Mountain a longtemps fonctionné avec un seul avion huit places, première marche de son développement avant d'enrichir sa flotte avec un deuxième appareil dans le courant de l'année dernière.

Raphaël Délèze se dit conscient des limites de ce modèle, qui aura perduré six ans. «L'objectif a toujours été de passer à un niveau supérieur avec un avion plus grand afin de proposer un ensemble de vols réguliers à prix plus bas.»

D'après lui, des discussions en ce sens étaient et seraient toujours en cours. Elles sont actuellement freinées net par les difficultés financières et la faillite.

Quels développements pour l'aéroport?

La dissolution d'Air Mountain prononcée par la justice intervient alors que la gestion de l'aéroport de Sion est en passe d'être cantonalisée, suscitant de vives oppositions.

De quoi donner du grain à moudre à la fronde qui s'oppose par référendum au développement commercial du site, soutenu par le Grand Conseil en mars. Elle regroupant les Verts, le POP, le PS du Haut-Valais et des associations de défense de l'environnement.

Aux yeux de Raphaël Délèze, l'aéroport ne doit pas miser uniquement sur les vols charters. «Ses infrastructures sont faites pour les vols réguliers.» Il estime que le site doit pouvoir compter sur un acteur local solidement ancré en Valais pour poursuivre un développement viable.

Pour appuyer ses propos, il souligne l'absence d'autres opérateurs offrant des vols, réguliers ou charter, plusieurs fois par semaine. «Air Mountain a joué un rôle de défricheur. Nous l'avons fait à nos frais et en prenant tous les risques.»

Le directeur dit réfléchir à la possibilité de faire recours contre la décision de justice et espère pouvoir reprendre les activités rapidement. «Nous le devons à nos clients.»